



Renaissance
du Vieux-Lyon

70^E ANNIVERSAIRE DE
LA RENAISSANCE DU VIEUX-LYON

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS - ENFANTS

Article 1 : L'association *La Renaissance du Vieux-Lyon*, régie par la loi de 1901 et représentée par sa Présidente, Madame Elisabeth Blanc-Bernard organise un **Jeu-concours** gratuit et sans obligation d'achat qui débutera le 17 octobre 2016 pour se terminer le 10 novembre 2016. La remise des prix aura lieu dans l'établissement scolaire entre le 16 et le 26 novembre.

Article 2 : Ce **Jeu-concours** est ouvert aux élèves de CM2 (rentrée 2016) des écoles Fulchiron (16 quai Fulchiron – 69005, LYON), Gerson (1 rue Lainerie, 69005, LYON), Aux Lazaristes (3 rue de la Brèche, 69005, LYON) et Aux Maristes (4 montée Saint-Barthélémy, 69005 LYON).

Article 3 : Les questions seront reportées sur une feuille portant le logo du 70^e anniversaire (article 6), et distribuées **par un bénévole de l'association ou un enseignant** dans les classes. Il ne sera fait aucune distribution en dehors de ce cadre. Les réponses devront être portées sur la feuille distribuée.

Toute fiche réponse raturée, illisible, surchargée sera considérée comme nulle. La comptabilisation des points se fera uniquement à partir du nombre de réponses justes.

Article 4 : Les fiches réponses devront être remises impérativement au professeur au plus tard le 9 novembre 2016 à 16 h 30. Un bénévole de l'association sera chargé de récupérer les feuilles réponses auprès du professeur.

Les feuilles réponses remises en dehors de ce cadre ne seront pas acceptées.

Article 5 : Les questions posées portent sur le quartier du Vieux-Lyon et sur *La Renaissance du Vieux-Lyon*.

Article 6 : Le logo du 70^e anniversaire est réalisé comme suit



Article 7 : Les lots à gagner :

- **Premier prix** : Quatre entrées pour le musée Miniature Cinéma (60 rue Saint-Jean, 69005 LYON) et quatre places pour Lyon City Bus (Lyon City Tour) et quatre places pour Lyon City Tram (Lyon City Tour : 159 route de Brignais, 69230 Saint Genis Laval)
- **Deuxième prix** : Quatre places pour Lyon City Bus (Lyon City Tour) et quatre places pour Lyon City Tram (Lyon City Tour : 159 route de Brignais, 69230 Saint Genis Laval)
- **Troisième prix** : Quatre places pour Lyon City Bus (Lyon City Tour : 159 route de Brignais, 69230 Saint Genis Laval)
- **Quatrième prix** : Quatre entrées pour le musée Miniature Cinéma (60 rue Saint-Jean, 69005 LYON) et un porte-monnaie en cuir chez Art Peaux (21 rue des Trois maries 69005 LYON)
- **Cinquième prix** : Quatre places pour Lyon City Tram (Lyon City Tour : 159 route de Brignais, 69230 Saint Genis Laval) et un meuble à épices « Le petit prince » chez Souvenirs de Saint-Jean (8 place Saint-Jean, 69005 LYON)
- **Sixième prix** : Quatre entrées pour le musée Miniature Cinéma (60 rue Saint-Jean, 69005 LYON) et une BD chez Diogène (29 rue Saint-Jean, 69005 LYON)
- **Septième prix** : Trois places pour Lyon City Bus (Lyon City Tour : 159 route de Brignais, 69230 Saint Genis Laval) et une BD chez Diogène (29 rue Saint-Jean, 69005 LYON)
- **Huitième prix** : Trois places pour Lyon City Tram (Lyon City Tour : 159 route de Brignais, 69230 Saint Genis Laval) et une BD chez Diogène (29 rue Saint-Jean, 69005 LYON)
- **Neuvième prix** : Une toile Fraise Adada chez Addenda (13 rue de la Bombarde, 69005 LYON)
- **Dixième prix** : Un journal intime Violetta chez « Buraliste Presse Loto » (27 rue Tramassac, 69005 Lyon) et 3 livres enfant chez Diogène (29 rue Saint-Jean, 69005 Lyon)
- **Onzième prix** : Un meuble à épices « Le petit prince » chez Souvenirs de Saint-Jean (8 place Saint-Jean, 69005 LYON)
- **Douzième prix** : Une ardoise en forme de Guignol, chez Les ardoises de Lyon (3 rue soufflot, 69005)
- **Treizième prix** : 2 livres de poche de la librairie « le Père Pénard » (2 quai Fulchiron, 69005 Lyon)

Article 8 : Les lots ne peuvent être ni échangés ni perçus sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement. Il ne sera versé aucune contrepartie en espèces ou autre.

Article 9 : Le fait de participer à ce **Jeu-concours** oblige les participants à se conformer au présent règlement et à l'accepter dans son intégralité. L'association organisatrice, *La Renaissance du Vieux-Lyon*, pourra demander aux participants l'autorisation d'utiliser à titre gratuit leur image et leur nom dans toute opération promotionnelle liée à ce **Jeu-concours** auquel ils auront participé.

Article 10 : En cas d'ex-aequo, il sera procédé alors à un tirage au sort en la présence de la Présidente, Madame Elisabeth Blanc-Bernard.

Article 11 : L'association organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si, à la suite d'un cas de force majeure ou pour toute autre cause indépendante de sa volonté, le **Jeu-concours** se trouvait reporté, écourté ou simplement annulé.

Article 12 : Le règlement sera à la disposition de quiconque en fera la demande à l'association.

Article 13 : Il ne sera pris en considération qu'une seule fiche réponse par participant. En cas de pluralité sous le même nom, celles-ci seront purement et simplement annulées.

Article 14 : L'association informera les heureux gagnants, par l'intermédiaire des professeurs des écoles le 14 novembre 2016.



Renaissance
du Vieux-Lyon

Article 15 : Tout lot qui ne sera pas retiré avant le 15 janvier 2017 deviendra la propriété de l'association.

Article 16 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront traités par l'association en la présence de sa Présidente, Madame Elisabeth Blanc-Bernard.

Article 17 : L'association décline toute responsabilité en cas d'accident pendant la participation au jeu-concours.

Le présent règlement de ce **Jeu-concours** a été authentifié par la Présidente de l'association, Madame Elisabeth Blanc-Bernard.
Son original se trouve au siège de l'association, 50 rue Saint-Jean, 69005 Lyon.

Pour servir et valoir ce que de droit

Madame Elisabeth Blanc-Bernard
Présidente